

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Identificateur de produit: ABS@df

Mise à jour: 13-4- 2017

Version: 1.0

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- Identificateur de produit:**
ABS@df
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations Déconseillées**
3D printer Filament

2. Identification des dangers

- Classification de la substance ou du mélange**
Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP) Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.
- Éléments d'étiquetage Étiquette (CLP)**
Mentions de danger: néant Conseils de prudence: néant.
- Autres dangers**
Poussières: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Poussière fine: Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion. En cas de dégagement de poussière: En cas de propagation au sol, il y a un risque particulier de dérapage. Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures. Une ingestion peut causer une irritation et des douleurs dans le tract gastrointestinal

Résultats des évaluations PBT et vPvB:
Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

3. Composition / informations sur les composants

- Substances: non applicable**
- Mélanges**
Spécification chimique:

Polymère mélange:
n°CAS 9003-56-9: > 98 % Styrène-nitrile acrylique-butadiène copolymère n°CAS 100-42-5: < 0,1 % Styrène



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Identificateur de produit: ABS@df

Mise à jour: 13-4- 2017 Version: 1.0

Indications complémentaires:

Le produit ne contient pas de substances en quantités devant être indiquées dans cette section conformément à la loi applicable.

4. Premiers secours

1. Description des premiers secours

Informations générales:

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. Appeler un médecin Après contact avec la peau:

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.

Ne pas tenter de retirer le produit fondu ou le produit fondu solidifié de la peau sans avoir préalablement consulté un médecin.

Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau. Consulter un médecin

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation, consulter un ophtalmologue.

Ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Boire un à deux verres d'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. appeler un médecin

2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Poussières: Irritation cutanée, Irritations oculaires et rougeur

3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Décontamination, fonctions vitales.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Acide cyanhydrique, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone (CO₂).

En cas de dégagement de poussière (Poussière fine): Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion

3. Conseils aux pompiers



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Identificateur de produit: ABS@df

Mise à jour: 13-4- 2017 Version: 1.0

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les poussières.

2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter la formation de poussière. Eloigner toute source d'ignition.

Recueillir mécaniquement. Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

Indications complémentaires:

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

4. Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

7. Manipulation et stockage

1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les poussières.

En cas de dégagement de poussière: Système d'aspiration nécessaire. Produit fondu: Éviter le contact avec la substance.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

Utiliser des prises de terre. Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles. Éviter toute flamme nue.

Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion..

2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire. Protéger de l'humidité.

3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Identificateur de produit: ABS@df
Mise à jour: 13-4- 2017 Version: 1.0

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

CAS -NR.	désignation	Type	Limite
	ABS @DF	France: VME	10 mg/m ³
		France: VME	5 mg/m ³
100-42-5	Styrène	France: VME	215 mg/m ³ ; 50 ppm

Indications complémentaires:

Le produit ne contient que des quantités faibles de monomères résiduels et de substances chimiques de traitement (principalement de styrène et éthylbenzène et en quantités très faibles de nitrile acrylique, vinylcyclohexène, butadiène) avec d'éventuels produits de décomposition pouvant se former lors des procédés thermiques. Etant donné que l'identité et la teneur de ces ingrédients dépendent des conditions du procédé (température etc.), il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les mesures de protection et de sécurité appropriées à prendre.

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation au poste de travail. En général, des contrôles supplémentaires ne sont pas requis en matière de manipulation des polymères. Extrusion thermique: Installer un système d'aspiration locale afin d'assurer le respect de la valeur limite d'exposition professionnelle.

Port d'une protection respiratoire nécessaire, le cas échéant, pendant les opérations d'entretien.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:

Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. Utiliser un filtre de type A-P2 conforme à la norme EN 14387.

Protection des mains:

Gants de protection conforme à la norme EN 374. Gants de protection en tissu ou cuir

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Lors de la fusion: Gants de protection résistants à la chaleur selon EN 407 Type de gants: Cuir

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166. Protection corporelle:

Porter un vêtement de protection approprié. Bottes ou gants de protection.

Mesures générales de protection et d'hygiène: Produit fondu:

Éviter le contact avec la peau.

Ne pas inhaler les poussières et vapeurs. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Identificateur de produit: **ABS@df**
Mise à jour: 13-4- 2017 Version: 1.0

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

En cas de dégagement de poussière: En cas de propagation au sol, il y a un risque particulier de dérapage.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Forme: Filament (solide)

Couleur: couleurs naturelles (blanchâtre)

Odeur: légèrement, caractéristique

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Valeur pH: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation: > 100 °C (DIN EN ISO 306) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Aucune

donnée disponible Point éclair/plage d'inflammabilité: Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation: Aucune

donnée disponible

Inflammabilité: Pas facilement inflammable

Limites d'explosibilité: Aucune donnée disponible

Tension de vapeur: Aucune donnée disponible

Densité de la vapeur: Aucune donnée disponible

Densité: à 20 °C: env. 1,04 g/cm³ (DIN 53479)

Solubilité dans l'eau: insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité: ne s'enflamme pas spontanément Température de décomposition: env. 300 °C

Ne pas surchauffer pour éviter la décomposition

thermique.

Viscosité, cinématique: Aucune donnée disponible

Propriétés explosives: En cas de dégagement de poussière (Poussière fine): Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de

dispersion

Propriétés comburantes: non comburant

9.2. Autres informations

Densité apparente: à 20 °C: env. 600 kg/m³ (DIN 53466)

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: cf. 10.3



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Identificateur de produit: ABS@df
Mise à jour: 13-4- 2017 Version: 1.0

2. Stabilité chimique: Stable si stocké dans les conditions prévues

3. Possibilité de réactions dangereuses:

En cas de dégagement de poussière (Poussière fine): Peut former un mélange poussière-air explosible en cas de dispersion

4. Conditions à éviter

Protéger de toute chaleur forte. Tenir à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Éviter la formation de poussière.

5. Matières incompatibles:

Oxydants forts

6. Produits de décomposition dangereux

En cas de forte surchauffe, des produits de décomposition dangereux peuvent être libérés: Acide cyanhydrique, monomères, hydrocarbures, gaz/vapeurs, oligomères cycliques à poids moléculaire bas, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: env. 300 °C

Ne pas surchauffer pour éviter la décomposition thermique.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques

Toxicité aiguë (par voie orale):

Manque de données. Aucun signe de toxicité aiguë.

Toxicité aiguë (dermique):

Manque de données. Aucun signe de toxicité aiguë.

Toxicité aiguë (par inhalation):

Manque de données. Aucun signe de toxicité aiguë.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Poussières:

Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Traitement, risques thermiques:

Les vapeurs: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Endommagement/irritation des yeux: Manque de données.

Poussières:

Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Traitement, risques thermiques:

Les vapeurs: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. La structure chimique du polymère ne donne pas lieu à un soupçon d'un tel effet.

Sensibilisation cutanée:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Identificateur de produit: **ABS@df**

Mise à jour: 13-4- 2017 Version: 1.0

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. La structure chimique du polymère ne donne pas lieu à un soupçon d'un tel effet.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. La structure chimique du polymère ne donne pas lieu à un soupçon d'un tel effet.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. La structure chimique du polymère ne donne pas lieu à un soupçon d'un tel effet.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Poussières:

Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Traitement, risques thermiques:

Les vapeurs: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):

Manque de données. Les effets toxiques chroniques ne sont pas attendus. Le produit n'a pas été testé.

L'énoncé est déduit à partir de produits de structure ou de composition analogues. Danger par aspiration:

Manque de données.

Autres informations:

La très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Symptômes

Poussières: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.

Traitement thermique, Traitement: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Après absorption:

Une ingestion peut causer une irritation et des douleurs dans le tract gastrointestinal.

12. Informations écologiques

1. Toxicité

Toxicité aquatique:

aucune preuve de toxicité aquatique

2. Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité:

Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Le produit est susceptible de persister dans l'environnement Effets dans les stations d'épuration:

Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.

3. Potentiel de bioaccumulation

Afin d'empêcher la bioaccumulation, ne pas éliminer les matières plastiques dans la mer ou autres eaux.

Coefficient de partage: n-octanol/eau:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Identificateur de produit: **ABS@df**
Mise à jour: 13-4- 2017 Version: 1.0

Aucune donnée disponible

4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

6. Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet::

07 02 99 = Déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques

FFDU = fabrication, formulation, distribution et utilisation

Recommandation:

Transporter dans un centre d'incinération approprié/une décharge appropriée, en respectant les dispositions légales en vigueur sur place. Verpackung

Conditionnement Recommandation:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport

1. Numéro ONU

néant

2. Nom d'expédition des Nations unies

néant

3. Classe(s) de danger pour le transport

néant

4. Groupe d'emballage

néant

5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin – IMDG: non

6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N°
2015/830

Identificateur de produit: ABS@df

Mise à jour: 13-4- 2017 Version: 1.0

Directives nationales - France Aucune donnée disponible

Directives nationales - Grande-Bretagne Code DG-EA (Hazchem): -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

16. Autres informations

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations). Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.